

Morbihan

COMMUNE DE SAINT-PERREUX

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

REALISATION DU RESEAU D'EAUX USEES SUR LE SECTEUR DU BOURG (PLANCHE 1)

2.1 - PLAN DES CONDUITES PROJETEES Echelle : 1/500

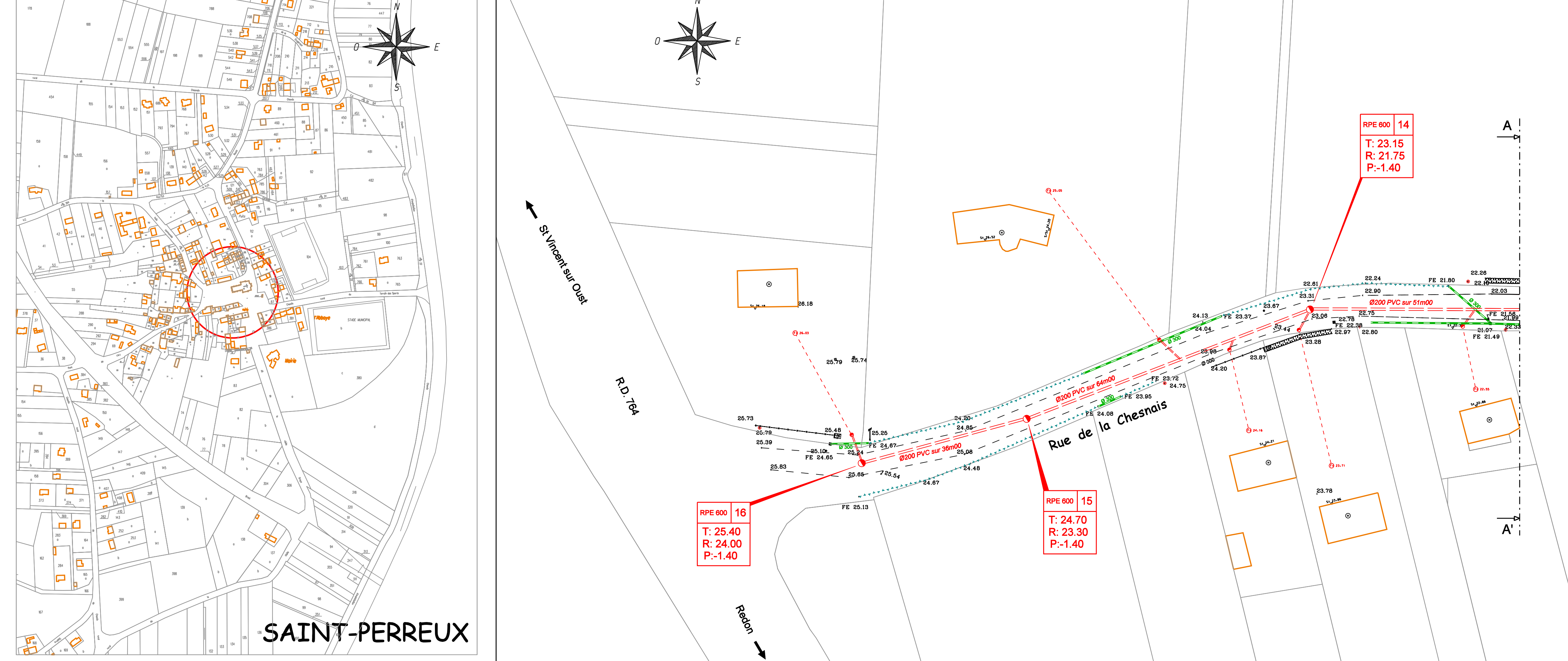
Cabinet BOURGOIS
 Siège : CABINET BOURGOIS
 Implantation Régionale : CABINET BOURGOIS

La Nébre de Rhuignac - BP 96 633
 51766 SAINT-GERVAISE CEDEX
 Téléphone : 02 99 23 84 84
 Télécopie : 02 99 23 84 70
 E-mail : cabinet.bourgeois@cabinetbourgeois.fr

21 du Parc - L'axe Alain Gerbault
 16 037 NANTES CEDEX
 Téléphone : 02 27 42 22 00
 Télécopie : 02 27 42 27 66
 E-mail : lb-vernet@cabinetbourgeois.fr

Ref. des : 86294-872-002-1-026A

N°	Établi par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	A. LOCHER	T. MAROS	21/07/06	Première diffusion




- LEGENDE -

EAUX USEES	EXISTANT	PROJET
Canalisation gravitaire	—	—
Canalisation de refoulement	—	—
Diamètre en millimètres et sens d'écoulement	Ø 200	Ø 200 PVC
Regard de visite simple	○	○
Regard de façade	○	○
Regard en Polyéthylène projeté	○	○
Régule	○	RPE [10]
Raccordement sur regard existant	○	○
Raccordement sur réseau existant (regard à créer)	○	○
Raccordement ultérieur	○	○

NOTA : Les regards de branchements ont été positionnés sur le plan le plus judicieusement possible et devront être remis en place ou installés auprès des habitants. Toutefois, avant la réalisation, l'entrepreneur devra demander confirmation de l'emplacement auprès du propriétaire.

Il n'a été prévu qu'un seul branchement par habitation. Dans l'hypothèse où un particulier désirerait un ou plusieurs branchements supplémentaires, il lui incombera d'en supporter les frais, si la Municipalité ne les prend pas en charge.



Nota : PVC Ø200 mm (CR16) sur les tronçons : 5-6 / 6-7 / 7-18 / 18-19 / 19-20 / 20-21

Tranche ferme : du regard 0 à 16 au poste de refoulement projeté (giratoire de la courée)

Tranche conditionnelle : le reste des tronçons

